

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le huit du mois d'Octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du deux Octobre deux mille dix huit, par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, s'est réuni à l'amphithéâtre du Lycée Marie Curie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Sommaire

Le Maire de la Vire Normandie certifie que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil

La séance est ouverte à 20 h 30.

Liste des élus présents, excusés et absents :

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET	☒			
Monsieur Didier BARBOT	☒			
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG	☒			
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN			☒	
Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER	☒			
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE		☒		Christian BACHELET



Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON	☒			
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET	☒			
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY	☒			

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD	☒			
Monsieur Daniel LECLERCQ	☒			
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL	☒			
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET	☒			
Madame Véronique BRIENS	☒			
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	
Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN		☒		
Madame Irène GUEDOIT		☒		Valérie OLLIVIER
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			

Madame Marie-Thérèse MARIE	☒			
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU			☒	
Monsieur Roland MULOT	☒			
Madame Valérie OLLIVIER	☒			
Madame Chantal PLANQUETTE	☒			
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX	☒			
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET	☒			
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD	☒			
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE	☒			
Madame Hélène LEPRINCE	☒			
Madame Nadine LETELLIER	☒			
Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD	☒			
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY	☒			
Monsieur Jacques CHAMPION	☒			
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES		☒		
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND		☒		Bernadette HARDY
Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoît LETINTURIER	☒			
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL	☒			
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER		☒		Françoise DERRIEN
Madame Françoise DERRIEN	☒			
Monsieur Eric du ROSEL	☒			
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE	☒			
Monsieur Michel LAMY			☒	
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT	☒			
Madame Sylvie MARGUERIE		☒		Marie-José LARIVIERE
Monsieur Philippe MENARD	☒			
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER		☒		Dimitri RENAULT
Monsieur Dimitri RENAULT	☒			
Monsieur Jacques VOQUER	☒			

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI			☒	
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON	☒			
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET	☒			
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN		☒		Isabelle SEGUIN
Monsieur Loïc CLEMENT	☒			
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET		☒		
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND	☒			
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT	☒			
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT	☒			
Madame Marie-Odile MOREL		☒		
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT			☒	
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN		☒		Francine BOUVET
Madame Isabelle SEGUIN	☒			

- Daniel LECLERCQ et Eric du ROSEL ont quitté la salle après la délibération n° 32.
- Lyliane MAINCENT a quitté la salle après la délibération n° 68.

En application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en vertu de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 11 janvier 2016, Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil les décisions du Maire qui ont été prises.

Numéro de la décision	Objet de la décision
126	Autorisation d'un recours administratif auprès du Tribunal Administratif de CAEN dans le cadre d'une mesure de péril imminent
127	Signature d'une convention avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Vire Normandie, représentée par Madame Angélique CHENEL, sa Présidente, pour la mise à disposition de locaux scolaires de l'Ecole Saint-Exupéry
128	Marché n° VN 17027D – Aménagement des réserves du Musée de Vire Normandie – lot 4 : Electricité - signature de la modification de contrat n°2
129	Signature d'une convention avec Madame Sylvie CANEVET de l'Association Sports et Loisirs du Bocage de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
130	Convention d'occupation temporaire et précaire du domaine public et fixation de la redevance pour une mise à disposition temporaire d'une propriété de la commune de Vire Normandie située, au 52, rue André Halbout, 1er étage dans l'immeuble Jules Jeannin (Mme HARDY)
131	Réalisation du plan guide de l'éco quartier de St Germain de Tallevende - signature de la proposition d'honoraires
132	Signature d'un avenant à la convention 2018 avec Monsieur GROULT, pour l'association LES VIREVOLTES, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker (Précision de dates)
133	Signature d'une convention avec Emmanuel Gilleron, en sa qualité de directeur artistique de la compagnie Max&Maurice pour une résidence d'artistes à la Halle Michel Drucker
134	Modification de création de la régie centrale Décision
135	Signature d'une convention avec Madame Angélique CHENEL, pour la MJC de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
136	Convention d'occupation temporaire et précaire du domaine public pour une mise à disposition temporaire gratuite d'une propriété de la commune de Vire Normandie située, au 52, rue André Halbout, 1er étage dans l'immeuble Jules Jeannin (M.DAVID)
137	Marché n°16014 - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Pôle Libéral de Santé Ambulatoire à Vire Normandie - Marché de travaux pour le lot n°02 : VRD - Espaces Verts - Signature de l'avenant n°1
138	Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Pôle Libéral de Santé Ambulatoire à Vire Normandie - Marché de travaux pour le lot n°06 : menuiseries extérieures - signature de l'avenant n°1
139	Marché n°16014 - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Pôle Libéral de Santé Ambulatoire à Vire Normandie - Marché de travaux lot n°8 : cloisons doublage - Menuiseries intérieures - signature de l'avenant n°4.
140	Signature d'un contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle avec La Rieuse Production et Diffusion pour l'organisation d'un spectacle à La Halle Michel Drucker
141	Signature d'un contrat de cession des droits d'exploitation d'un spectacle avec Les Lucioles pour l'organisation d'un spectacle à La Halle Michel Drucker
142	Marché n° CD17076 – Contrat de prestation de restauration pour la commune déléguée de Vaudry – signature de la modification de contrat n°1
143	Signature du marché n°VN018011 - Travaux de confortement du talus du chemin Brouttin à Vire Normandie
143	Signature d'un contrat de cession de droit de représentation avec Madame Jeanne ROUALET dans le cadre de son exposition dans les galeries du Cinéma-Théâtre du 21 septembre au 21 décembre 2018
144	Traduction projet européen « villes jumelées »

145	Accompagnement Séminaire accès aux droits du 27 septembre 2018 dans le cadre de la Convention Territoriale Globale
146	Signature d'un contrat de surveillance incendie au cinéma-théâtre avec la société A.C.S S.A.R.L
147	Signature du marché n° VN18054 – Contrat de services GESCIME pour la Commune déléguée de Vaudry
148	Prestation de service dans le cadre d'une consultation juridique sur un dossier précontentieux de la collectivité
149	Signature d'un bon de commande pour une prestation de service avec le cabinet de géomètre expert BELLANGER relatif au relevé du cimetière par drone pour réalisation d'un plan avec position des tombes nécessaires à la bonne gestion du cimetière pour la Commune déléguée de Roullours.
150	Marché n° VN 18040 - Marché de maîtrise d'oeuvre - travaux de construction de vestiaire sur la commune déléguée de Coulonces
151	Marché n° VN 18039 - Marché de maîtrise d'oeuvre - travaux de réhabilitation de l'ancienne bergerie en Maison de la Botanique sur la commune de Saint Germain de Tallevende.
152	Reconduction d'une mise à disposition d'occupation du domaine public avec l'association « Université Inter-Ages Normandie » pour la mise à disposition d'un bâtiment cadastré parcelle 140762 BO 0058, sis, route de Granville – St Martin de Tallevende
153	Résiliation de la convention de mise à disposition du logement au Théâtre le Préau place Castel - VIRE
154	Mise à disposition d'occupation du domaine public à M. COURTEILLE CD FORMATIONS NORMANDIE d'un bâtiment cadastré parcelle 140762 BO 0058, sis, route de Granville – St Martin de Tallevende 14500 VIRE NORMANDIE (modification délibération 154)
155	Signature d'une convention de prestation avec le Centre de Gestion du Calvados pour le traitement des archives de la Mairie de Vire Normandie.
156	Signature d'un contrat d'assurance dommage ouvrage option tous risques chantier pour l'espace mutualisé d'animation locale sur la commune déléguée de Roullours , Vire Normandie, avec la compagnie d'assurance MMA IARD.
157	Mise à disposition d'occupation du domaine public à Vire FM, d'un bâtiment cadastré BE 0024, sis, route de Caen -Vire Normandie 14500.
158	Marché n° VN 18003 – Aménagement de sécurité traverse d'agglomération sur la route départementale n°296 à Coulonces – signature de la modification de contrat n°1.
159	Autorisation d'un recours administratif auprès du Tribunal Administratif de Caen dans le cadre d'une mesure de péril imminent
160	Transport scolaire, Navette Maison Familiale et Rurale / Champ de Foire – Année scolaire 2018-2019
161	Signature du marché n° VN 18052 Programme de transition énergétique – Travaux d'éclairage public
162	Mise à disposition d'occupation du domaine public à M. COURTEILLE CD FORMATIONS NORMANDIE d'un bâtiment cadastré parcelle 140762 BO 0058, sis, route de Granville – St Martin de Tallevende 14500 VIRE NORMANDIE
163	Prestation de service dans le cadre d'une consultation juridique sur un dossier précontentieux de la collectivité et introduction d'une requête au Tribunal de Grande Instance de Caen.
164	Organisation d'un spectacle avec la Compagnie « Pirouette et Queue de Cerise » Conteur : Raphaël Rémiatte
165	Signature du marché n° VN018011 - Travaux de confortement du talus du chemin Brouttin à Vire Normandie
166	Marché n° VN 18003 – Aménagement de sécurité traverse d'agglomération sur la route départementale N°296 à Coulonces – signature de la modification de contrat n°2.
167	Marché n° VN 16054 – Travaux de câblage pour le développement du numérique dans les écoles maternelles et primaire de Vire Normandie – signature de la modification de contrat n°2.
168	Marché n° VN 18045 – Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne médiathèque – Bâtiment Henry Lesage – Remplacement des menuiseries – signature de l'acte d'engagement.
169	Marché n° VN 18048 – Prestation de restauration scolaire pour la commune de Vaudry – signature de l'acte d'engagement

170	Signature d'une convention de partenariat pour l'organisation d'une lecture par Christian MALON à La Halle Michel Drucker
171	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Elan Gymnique Virois dans le cadre des TAP
172	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association AFV dans le cadre des TAP
173	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association USMV dans le cadre des TAP
174	Signature d'une convention avec M. De Panthou, Président de l'Association Coeur des Arts France Normandie pour Haïti, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker

Préambule à la séance

Marc ANDREU SABATER

Le quorum était atteint à l'ouverture de séance et pour chacune des délibérations examinées.

Bonsoir à tous.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Roselyne DUBOURGUAIS est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire donne connaissance des conseillers qui se sont excusés.

Merci de votre présence à tous, je vais soumettre aux voix l'approbation des procès-verbaux des conseils municipaux des 28 mai et 4 juillet 2018. Avez-vous des questions par rapport à ces procès-verbaux ?

Alain REVET (Difficilement audible)

J'étais en Roumanie lors de la réunion de juillet et j'étais marqué présent. Et quatre collègues de Vire Normandie sont dans le même cas.

Marc ANDREU SABATER

Donc il faut regarder ça effectivement. Si les élus étaient comptés présents alors qu'ils étaient absents, ils n'ont pas pu émarger. Donc, il y a un problème.

Y a -t-il d'autres remarques ou questions ? Oui Dimitri.

Dimitri RENAULT (Intervention inaudible)

Marc ANDREU SABATER

Une manifestation tombe ce soir-là ?

Dimitri RENAULT (Intervention inaudible)

Marc ANDREU SABATER

Alors on va vérifier tout ça. Mais vous savez que les calages de dates sont toujours assez compliqués. Annie ROSSI, il faut regarder ça et prendre en compte les remarques qui sont faites. Il y a des choses qui sont possibles et d'autre pas, parce que en amont des conseils, il y a les bureaux, les commissions etc...

Il y a les délais d'envoi du document donc beaucoup de contraintes, mais on va voir si on peut faire autrement.

Je rappelle la règle pour ce conseil : vous prenez le micro et vous donnez votre nom quand vous prenez la parole.

Je vais mettre aux voix l'approbation des procès-verbaux : y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie.

Pour commencer, je vous fais part de la démission de Benoît ROUX qui était conseiller communal de Maisoncelles la Jourdan et donc conseiller municipal de Vire Normandie.

Je vous propose de passer à l'ordre du jour, dont les premiers points sont des points de finances.

Ordre du jour :

<u>N° du point</u>	<u>Titre du point</u>	<u>Elu référent</u>
<u>COMMUNE DE VIRE NORMANDIE</u>		
<u>FINANCES, MARCHES PUBLICS</u>		
<u>Thématique « Finances – marché publics »</u>		
1.	Budget principal – Décision modificative n° 2	Annie BIHEL
2.	Budget cinéma – Décision modificative n° 1	
3.	Garantie d'emprunt Calvados Habitat	
4.	Participation travaux SIVOS Campagnolles/Coulonces	
5.	Actualisation tarifs des conventions de mutualisation	
<u>PERSONNEL</u>		
6.	Modalités de prise en charge de frais de déplacements.	Raymond GABILLARD
7.	Nomination en CDI du directeur des EPICs eau et assainissement	
8.	Création suppression d'emplois	
9.	Délibération concernant les élections professionnelles fixant le nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du comité technique de Vire Normandie	
10.	Création d'un emploi à temps complet de dessinateur	
11.	Assurance des risques statutaires pour les agents affiliés CNRACL et IRCANTEC	
<u>ENFANCE, JEUNESSE, LOISIRS</u>		
12.	Avenant convention d'objectif et de financement CAF, CEJ 2018	Valérie OLLIVIER
13.	Convention Médiation Numérique Normande	
14.	Avenant convention PEdT Plan mercredi	Nadine LETELLIER
15.	Signature d'une convention entente Vire Normandie – SIVOS de Coulonces-Campagnolles relative à la gestion des temps d'activités périscolaires (TAP) sur le territoire du SIVOS	
16.	Convention mise en place ENT « One »	

**PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES,
DEVELOPPEMENT LOCAL**

17.	Convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive – Bourg Lopin	Serge COUASNON
18.	PLH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Subvention aux particuliers	Nicole DESMOTTES
19.	PLH – Action n° 15 – Accession à la propriété – Subvention aux particuliers	
20.	PLH – Action n° 2 – Opération façade	

TRAVAUX, SYSTEMES D'INFORMATION, TRANSITION ENERGETIQUE

21.	Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg de Maisoncelles la Jourdan	Pierre Henri GALLIER
22.	Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg de Truttemer le Grand	
23.	Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public - Location, achat et maintenance des photocopieurs et systèmes d'impression	Gaëtan PREVERT
24.	Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public – Fourniture de services de liaisons permanentes haut débit	
25.	SDEC/VIRE NORMANDIE : - Retrait de la Commune déléguée de Pont-Farcy - Adhésion de la Communauté de Communes de l'Orne et de l'Odon	Marc ANDREU SABATER
26.	Procédure d'aménagement foncier relative à la rectification des virages de la RD 524	Pierre-Henri GALLIER
27.	Elections de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires et un propriétaire suppléant en application de l'article L121-4 du code rural pour siéger à la CIAF et désignation du représentant du Maire pour le représenter.	
28.	Adhésion au Groupement d'Intérêt Public –Agence Régionale de la Biodiversité/Agence du Développement Durable	Marc ANDREU SABATER

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU/VIRE NORMANDIE

29.	Parc d'activités Les Neuvières – cession foncière au bénéfice de la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau	Serge COUASNON
30.	Acquisition foncière auprès de l'Intercom de la Vire au Noireau dans le cadre de la terminaison du cheminement doux longeant la RD 577	
31.	Parc Commercial Le Maupas – Constitution d'une servitude au profit d'Enedis dans le cadre de travaux de redéploiement de l'enseigne Intermarché	
32.	Modification des statuts de l'EPCI	Marc ANDREU SABATER

COMMUNES DÉLÉGUÉES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

AFFAIRES JURIDIQUES

33.	Pack découverte état civil	Lyliane MAINCENT
34.	Ouverture le dimanche sur le territoire virois des commerces de détails employant des salariés	Serge COUASNON
35.	Approbation du principe de délégation de service public pour l'exploitation des 3 marchés ouverts de la commune déléguée de Vire, Vire Normandie et autorisation de lancement de la procédure	Eric DUMONT
36.	Rapport d'activités du délégataire du service public : marché – droits de place	
37.	Concours des maisons fleuries 2018	Régis PICOT

SPORTS, ASSOCIATIONS

38.	Subventions aux associations	Marie-Noëlle BALLE / Philippe MALLEON
39.	Subvention d'équipement à la Société des Courses	Pascal BINET

CULTURE

40.	Licence d'entrepreneur de spectacles	Pascal BINET
41.	Musée – Demande de subvention dans le cadre du programme européen LEADER	
42.	Musée - Projet « musée dans la ville » à Taïwan	
43.	Musée - Restauration de 2 statues de l'église Notre Dame – Demande de subvention	
44.	Achat de livres à Alain LANDURANT	

PATRIMOINE, AMÉLIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIÈRES, DÉVELOPPEMENT LOCAL

45.	Projet de rénovation urbaine – Quartier de la Redettièrre – Calvados Habitat	Marc ANDREU SABATER
46.	Proposition d'achat d'un terrain à la Papillonnière	Serge COUASNON
47.	Proposition d'achat de la parcelle AD 572 – rue de Suède	

TRAVAUX

48.	Vestiaires du foot : validation APD et autorisation au Maire pour lancer les travaux et signer le marché	Gaëtan PREVERT
-----	--	----------------

COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES

49.	Extension du réseau d'Eclairage Public par le SDEC ENERGIE - Rue des Ecoliers	Gilles MALOISEL
50.	Eclairage public : Pose de prises guirlandes par le SDEC ENERGIE Rue Ernest Rouland	
51.	Extension du réseau d'Eclairage Public par le SDEC ENERGIE Chemin du bois de la Vallée	
52.	Aménagement complémentaire de la traverse du bourg, rue de la Mairie : Maîtrise d'œuvre Levé topographique	

COMMUNE DELEGUÉE DE MAISONCELLES LA JOURDAN

53.	Changement de dénomination de rues	Guy VELANY
54.	Effacement des réseaux « Eglise »	

COMMUNE DELEGUÉE de ROULLOURS

55.	Effacement des réseaux : RD 188-Ancien Presbytère - Etude préliminaire	Nicole DESMOTTES
56.	Effacement des réseaux – Beau Soleil - Etude préliminaire	
57.	Effacement des réseaux – Le Moulin Neuf - Etude préliminaire	
58.	Concours des maisons fleuries 2018	
59.	Chemin de la Butte - Pluviales	

COMMUNE DELEGUÉE de SAINT GERMAIN de TALLEVENDE

60.	Cession de terrain Impasse de la Gourdelière	Gérard MARY
61.	Cession de terrain Chemin des Roquelles	
62.	Locations de la cantine	
63.	Résultat du concours des maisons fleuries et des potagers 2018	
64.	Proposition d'achat d'un délaissé de voirie à St Germain de Tallevende – Parcelle I 28	

COMMUNE DELEGUÉE de TRUTTEMER LE GRAND

65.	Pré-étude futur lotissement à TRUTTEMER LE GRAND	Pierre Henri GALLIER
66.	Projet implantation d'un relais radiothéléphonie ORANGE	
67.	Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524	
68.	Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524. - Propriétés GORRE-GOUGEON	
69.	Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524. - Création chemin de randonnée	
70.	Concours des maisons fleuries et des potagers 2018	

COMMUNE DELEGUÉE de VAUDRY

71.	Concours des Maisons Fleuries et Prix des Potagers et des Jardins de Printemps 2018	Annie BIHEL
72.	4 L TROPHY - Demande de subvention	
73.	Projet d'effacement des réseaux « CHEMIN DE LA BUTTE »	

Débats

1. Budget principal – Décision modificative n° 2

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2. Budget cinéma – Décision modificative n° 1

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

3. Garantie d'emprunt Calvados Habitat

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

4. Participation travaux SIVOS Campagnolles/Coulonces

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

5. Actualisation tarifs des conventions de mutualisation

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

6. Modalités de prise en charge de frais de déplacements

Serge COUASNON

Je ne sais pas si le critère concernant l'hébergement est vraiment pertinent. Tout dépend de la distance à couvrir pour se rendre au lieu de destination. S'il faut partir à 3 heures du matin pour arriver avant 10 heures.

Raymond GABILLARD

On va prendre un exemple d'une formation à Paris. S'il faut y être à 11 heures, tu peux partir le matin à 6 heures et demie, par contre si ça commence à 9 heures, tu peux partir la veille. Et on a mis une marge en plus : on a mis 10 heures pour avoir encore quelques heures de vacances permettant d'arriver à 10 heures à Paris.

Alors à Paris, la région parisienne et les villes de plus de 75 000 habitants, par exemple La Rochelle. On sait que le prix des hôtels est cher.

Par contre, une formation à Saint Malo, c'est retour le soir.

Éric DU ROSEL

L'hébergement est à hauteur de combien ? 60 € à Paris ? Vous me donnerez le truc !

? :

L'auberge de jeunesse a été rénovée et elle est très bien.

Raymond GABILLARD

Il y a une dérogation pour 90 € dans la région parisienne ou dans les villes de plus de 75 000 habitants. On a pensé à des villes comme La Rochelle où l'hôtellerie correspond à peu près à la région parisienne.

Mais quand on va à Paris et qu'on s'y prend assez tôt, on peut avoir un hôtel à 90 €. On a eu l'occasion avec Serge COUASNON d'aller à Paris ensemble et de trouver des hébergements à 90 €.

Alain REVET

Je partage l'opinion de Serge COUASNON. Imaginons que la formation ait lieu à Marseille ou à Lyon, l'arrivée à 10 heures est impossible.

Marc ANDREU SABATER

Dans ce cas-là tu pars la veille. Ton hôtel est pris en charge. On a mis 10 heures le matin exprès.

Alain REVET

On ne peut pas être à 10 heures à Lyon.

Raymond GABILLARD

Tu pars la veille puisque c'est une dérogation.

Marc ANDREU SABATER

S'il vous plaît, on ne lit pas la même chose : l'hébergement la veille est autorisée dans la mesure où la mission débute avant 10 heures.

Raymond GABILLARD

Tu pars la veille si tu vas à Lyon.

Marc ANDREU SABATER

Les formations qui démarrent à 11 heures le matin ça n'existe pas. On a mis ça exprès parce qu'en fait, quand on prend le train à la gare de Vire, on ne peut pas arriver avant 9 heures et demie.

A moins que le lieu de formation soit à côté de la gare Montparnasse, sinon tu ne peux pas arriver avant 9 heures et demi en formation. C'est pour ça qu'on a décalé, pour laisser la possibilité à un départ. Si la formation débute avant 10 heures, tu peux partir la veille, dans tous les cas de figure.

Serge COUASNON

Cette mesure concerne aussi les missions. Je suis allé à Vendôme pour signer chez un notaire pour la collectivité et il a fallu que je parte de très bonne heure pour être à l'heure chez le notaire.

Marc ANDREU SABATER

Ce point a été validé en Comité Technique et en bureau.

Toutes ces discussions ont déjà eu lieu en fait dans les Comités Techniques mais ce sont de bonnes questions. Normalement les réponses sont apportées.

Éric DU ROSEL

Non, la réponse n'est pas apportée.

Marc ANDREU SABATER

Oui, la réponse est que si ta formation est à Marseille, tu pars la veille, c'est évident. Vous êtes dans le paragraphe concernant la région parisienne uniquement, avec un remboursement de 60 à 90 €.

On va apporter la modification pour ne pas oublier. Alors sous cette réserve, y a -t-il d'autres questions ?

Raymond GABILLARD

Sinon, il peut prendre l'avion. Caen-Lyon ça se fait en avion.

Marc ANDREU SABATER

On prend en compte ce qui a été dit.

Il faut préciser dans la délibération que l'hébergement la veille est autorisé dans la mesure où la formation débute avant 10 heures. Toutefois, en fonction de la distance et des difficultés de communication, le départ en mission pourra se faire la veille.

Vote : Adopté à l'unanimité.

7. Nomination en CDI du directeur des EPICs eau et assainissement

Serge HAMEL

Je crois que, sur ce point, le choix qui nous est demandé n'est pas anodin. Ce n'est pas un simple point dans l'ordre du jour et dans la rubrique « personnel », d'ailleurs c'est toi qui relates Marc, parce que l'eau, en fait, c'est une question sensible, voire stratégique, si je reprends certains de tes propos.

Et en effet, l'eau potable concerne presque tous nos concitoyens. Les notions de disponibilité de l'eau, de qualité et de prix de l'eau nous concernent tous et les personnes qui doivent prendre en charge ce service et cette mission doivent vraiment être à la hauteur.

Ce poste de directeur de l'EPICs est relativement important et il sera d'autant plus important que la compétence « eau » va passer à l'intercommunalité dès le 1^{er} janvier 2020 et que de ce fait le périmètre d'action de l'EPICs est susceptible de s'agrandir, même si la perspective d'avoir une structure unique pour gérer la production et la distribution d'eau potable sur notre secteur s'éloigne.

L'impact de la gouvernance de ces EPICs sera plus important. L'Intercom représente plus de 30 000 usagers et je ne pense pas m'avancer trop en disant qu'il faudra qu'à terme, tous les usagers de l'Intercom paient le même prix les mètres cubes d'eau.

En tant que membre de la commission "Eau", mais aussi président du Syndicat de la Sienne, j'ai quelques éléments factuels qui m'incitent à penser que ce CDI ne doit pas être automatique. J'aurais presque osé dire ne doit pas couler de source.

Pour votre information, le Syndicat de la Sienne, c'est le Syndicat qui gère la production d'eau au niveau de la Guermonderie sur la commune de Saint-Sever près du barrage du Gast et il assure aussi la distribution primaire de l'eau sur 3 ex-cantons : Saint-Sever, Bénv-Bocage, Vassy et puis aussi un peu sur le territoire de Vire Normandie.

Dans ce cadre-là, nous avons une convention avec les EPICs parce que c'est cet organe qui gère l'exploitation de notre usine.

Je suis donc dans une situation délicate car, d'un côté, le directeur de l'EPICs, pour moi, est un interlocuteur privilégié et de l'autre, je dois penser à l'avenir et à l'intérêt de l'ensemble des usagers.

J'aurais quelques questions à te poser, Marc, à savoir : Quels sont les arguments qui valideraient ce contrat en CDI et surtout, que tu nous garantis que la préoccupation première de ce directeur sera l'utilisateur et non une évolution de carrière personnelle, et que tu nous assures d'un management irréprochable de l'ensemble des employés de l'EPICs.

Marc ANDREU SABATER

Je pense que je n'ai pas à répondre à ces questions ici car on parle d'un cas personnel. Tout ça été débattu en bureau de Vire Normandie et ça a été aussi débattu lors du conseil d'administration de l'EPICs.

C'est dans ces instances ou les arguments des uns et des autres ont pu être écoutés, mais pas ici.

C'est un agent qui n'est pas un agent de notre collectivité. C'est un agent de l'EPICs mais il s'avère que la responsabilité revient au conseil municipal de proposer un CDI à Romain LEFOYER.

Serge, tu exprimes un point de vue. C'est ton droit, aucun problème là-dessus. Mais, moi, je n'ai pas à justifier et à apporter des réponses ou quoi que ce soit sur une personne. A mon avis, ce n'est pas le lieu et ce serait incorrect car tout a été débattu en amont.

Certes, c'est le Conseil Municipal qui est souverain pour décider et chacun peut se prononcer, mais on ne va pas faire un débat d'une personne en Conseil Municipal. On ne peut pas mettre sur la place publique une personne comme ça.

Alors pourquoi le CDI ? Parce que il a eu 2 CDD et le CDI est maintenant obligatoire.

Pour ce qui est de l'avenir de la compétence "Eau" : oui, la compétence "Eau" sera au 1er janvier 2020 une compétence inter communale. Ce qui veut dire que les EPICs n'existeront plus. Le personnel sera toujours là, mais il n'y aura plus de directeur d'EPICs au premier janvier 2020, en tout cas, pas sous cette forme-là. C'est une évolution qui est prévue par la loi.

Aujourd'hui, il y a un bureau, il y a des instances qui fonctionnent. Il peut y avoir des problèmes comme dans n'importe quelle structure ou n'importe quel service, mais ce n'est pas, à mon avis, ce soir qu'on doit mettre un des éléments sur la table. En tout cas, moi, je ne le ferai pas.

Je pense qu'aujourd'hui le service est rendu à nos concitoyens. Heureusement, il a plu ce week-end et il faudrait encore d'autres pluies et ça ne suffirait pas, mais je pense que tout le monde a de l'eau au robinet, les entreprises ont de l'eau pour fonctionner, de l'eau de qualité.

Beaucoup de choses peuvent être améliorées. On sait que sur l'EPICs, il y a eu des problèmes importants de facturation qui sont en voie de résolution. Dans n'importe quel service, n'importe quel établissement, il peut y avoir des difficultés mais il y a une continuité de service qui est assurée qui est absolument essentiel pour la collectivité et pour nos concitoyens et qui continuera d'être assuré.

Je ne peux prendre aucun autre engagement que celui-là : simplement dire que, au 1^{er} janvier 2020, on sera dans une configuration toute autre avec d'autres élus, une autre organisation puisqu'il est prévu que ce soit la communauté de communes qui prenne la compétence.

Ce seront donc des élus communautaires qui siégeront dans les instances de la structure quelle qu'elle soit, en gestion directe par la collectivité ou par une structure à définir plus tard, une étude est actuellement en cours.

Aujourd'hui, je suis bien incapable de dire comment la structure va s'organiser au 1^{er} janvier 2020. Mais ce dont je suis sûr et là, je peux garantir à nos concitoyens, que le 1^{er} janvier 2020 à une heure du matin surtout un premier janvier, ils pourront faire la vaisselle, se laver et avoir accès à l'eau.

A moins qu'il fasse -25 dehors, mais le service, quelque soit l'organisation qui sera mise en place, continuera à être assuré et c'est quand même ça l'essentiel et il sera assuré sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité quel que soit le montage juridique qui va être fait et quelle que soit la structure qui sera mise en place, on aura cette garantie de service qu'on doit à nos concitoyens.

Tout n'est pas parfait, il peut y avoir des problèmes mais l'essentiel est quand même d'assurer le service.

Je ne peux pas aller au-delà de ça, je ne peux pas être plus précis dans les réponses que je fais. Il y a une étude en cours sur la prise de compétence par la Communauté de Communes, on en saura plus dans quelques mois.

Ce seront les élus de la communauté de communes de la Vire au Noireau qui décideront de la manière dont ils souhaitent que cette compétence soit exercée.

Avez-vous d'autres questions ? Des oppositions, des abstentions ?

Adopté à la majorité

Votants : 84 (76 membres présents + 8 pouvoirs)

Vote : Pour : 78

Abstentions : 6 (Cindy BAUDRON, Gaëtan PREVERT, Lyliane MAINCENT, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD et Serge HAMEL)

Contre : 0

8. Création suppression d'emplois

Marc ANDREU SABATER

Il faut préciser que ce sont des ajustements faits chaque année à la rentrée ce ne sont pas des créations nouvelles évidemment. Quand une personne part, on la remplace.

Vote : Adopté à l'unanimité.

9. Délibération concernant les élections professionnelles fixant le nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du comité technique de Vire Normandie

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

10. Création d'un emploi à temps complet de dessinateur

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

11. Assurance des risques statutaires pour les agents affiliés CNRACL et IRCANTEC

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

12. Avenant convention d'objectif et de financement CAF, CEJ 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

13. Convention Médiation Numérique Normande

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

14. Avenant convention PEdT Plan mercredi

Marc ANDREU SABATER

C'est une bonne nouvelle, ça permet d'avoir des recettes supplémentaires sans charge supplémentaire. C'est un service que nous assurons déjà et grâce au PEDT, tout le travail qui a été fait depuis plusieurs années, piloté par nos élus et le service "éducation jeunesse" et ça nous permet d'avoir une recette supplémentaire.

Vote : Adopté à l'unanimité.

15. Signature d'une convention entente Vire Normandie – SIVOS de Coulonces-Campagnolles relative à la gestion des temps d'activités périscolaires (TAP) sur le territoire du SIVOS

Gilles MALOISEL

Historiquement, nous avons une entente avec l'Intercom de Saint-Sever qui avait la compétence scolaire et périscolaire et comme il y a eu une réorganisation territoriale à la suite de la création des communes nouvelles de Noues de Siennes et de Vire Normandie, la solution était effectivement de créer une entente entre Vire Normandie et Campagnolles.

Vote : Adopté à l'unanimité.

16. Convention mise en place ENT « One »

Nadine LETELLIER

Il y aura une présentation le 14 novembre où tous les élus seront invités.

Marc ANDREU SABATER

Sur un autre sujet, j'en profite pour dire aussi qu'on est sollicité par le rectorat pour être une collectivité expérimentale sur un dispositif qui s'appelle « Ville Apprenante ».

On aura l'occasion d'en reparler plus tard mais voilà, c'est un dispositif intéressant sur lequel nous sommes positionnés.

Alain REVET

Que veut dire One ?

Marc ANDREU SABATER

C'est l'applique du logiciel. Espace Numérique de Travail "One".

Vote : Adopté à l'unanimité.

17. Convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive – Bourg Lopin

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

18. PLH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Subvention aux particuliers

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

19. PLH – Action n° 15 – Accession à la propriété – Subvention aux particuliers

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

20. PLH – Action n° 2 – Opération façade

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

21. Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg de Maisoncelles la Jourdan

Guy VELANY

Pour Vire, il y aura une réunion publique mercredi soir à 20 heures à Maisoncelles la Jourdan.

Vote : Adopté à l'unanimité.

22. Lancement d'une consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg de Truttemer le Grand

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

23. Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public - Location, achat et maintenance des photocopieurs et systèmes d'impression

Marc ANDREU SABATER

Merci. Il faut choisir le mode de désignation des représentants. Je vous propose qu'on le fasse à main levée. C'est Gaëtan PREVERT et Gilles MALOISEL qui sont proposés.

Vote : Adopté à l'unanimité.

24. Convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public – Fourniture de services de liaisons permanentes haut débit

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

25. SDEC/VIRE NORMANDIE :

- Retrait de la Commune déléguée de Pont-Farcy

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

- Adhésion de la Communauté de Communes de l'Orne et de l'Odon Marc ANDREU SABATER

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

26. Procédure d'aménagement foncier relative à la rectification des virages de la RD 524

Marc ANDREU SABATER

Je suis content que ses travaux démarrent. Cela fait quelques décennies que l'on parle de ces dossiers que j'ai étudiés quand j'ai été élu Conseiller Départemental en septembre 2002, dès début 2003.

J'ai souhaité qu'on organise des réunions avec les services du Département. Avec un peu d'expérience, on apprend la patience en matière de projets routiers parce qu'il y a beaucoup de démarches, de procédures, d'enquêtes, et puis il peut y avoir des aléas, notamment financiers et c'est ce qui est arrivé sur ce dossier puisqu'en fait pendant 5 ans, ce dossier était bloqué pour des raisons budgétaires. Le Département était confronté à des difficultés financières importantes du fait de la diminution d'une recette qui s'appelle la DMTO, les droits de mutation. Le Département n'avait plus les moyens de les financer.

Il y a un nouvel élément qui est arrivé, c'est la politique de la Région qui a souhaité participer au financement des travaux sur les axes jugés d'intérêt régional. Cette route qui nous relie aux autoroutes qui vont vers le Sud, et bien la Région a jugé que c'était une route d'intérêt régional et donc, a participé à hauteur de 50 % des travaux. Ce qui a permis de relancer complètement ce dossier et de le mener à bien.

C'est l'entreprise Eiffage qui a été retenue et qui travaille sur ce chantier maintenant depuis quelques semaines. Les travaux vont se dérouler en 3 phases, une première phase qui va se terminer au mois de décembre normalement si tout va bien. La 2ème au mois d'avril. Les travaux vont s'étaler sur 3 exercices budgétaires. C'est un projet qui est très important et que l'on suit de près, notamment Pierre-Henri GALLIER, Fernand CHENEL et Nicole DESMOTTES.

Nicole DESMOTTES

Je dirais que sur le territoire communal, il y a une extension de périmètre comme on a pu le voir sur Bernières le Patry, commune déléguée de Valdallière, Menil Ciboult et Saint Quentin du Chardonay.

Marc ANDREU SABATER

L'aménagement foncier se poursuit sur Truttemer le Petit. Il est important de dire que l'on est sollicité financièrement pour les travaux connexes de l'aménagement foncier.

Vous savez qu'il faut ouvrir des chemins, replanter, réparer, c'est ce qu'on appelle les travaux connexes. La collectivité est donc sollicitée pour prendre en charge les travaux avec une aide du département de 70 %. Nous proposons aussi de désigner Pierre-Henry GALLIER dans la commission d'appel d'offres qui va vers un groupement de commandes pour tout ce qui touche aux travaux connexes.

Intervention inaudible

Pierre-Henri GALLIER

Oui en effet, une œuvre d'art est prévue sur la 2ème tranche, ce sera sur la route des Brousses.

Rien sur Coquard. J'ai proposé au Département de faire une voie de desserte sur la commune de Truttemer le Grand pour éviter le danger mais on m'a répondu que maintenant que la vitesse était limitée à 80 kilomètres heure, il n'y aurait plus de danger.

Vote : Adopté à l'unanimité.

27. Elections de deux propriétaires de biens fonciers non bâtis titulaires et un propriétaire suppléant en application de l'article L.121-4 du code rural pour siéger à la CIAF et désignation du représentant du Maire pour le représenter.

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

28. Adhésion au Groupement d'Intérêt Public –Agence Régionale de la Biodiversité/Agence du Développement Durable

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

29. Parc d'activités Les Neuvières – cession foncière au bénéfice de la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

30. Acquisition foncière auprès de l'Intercom de la Vire au Noireau dans le cadre de la terminaison du cheminement doux longeant la RD 577

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

31. Parc Commercial Le Maupas – Constitution d'une servitude au profit d'Enedis dans le cadre de travaux de redéploiement de l'enseigne Intermarché

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

32. Modification des statuts de l'EPCI

Gilles MALOISEL

Je ne sais pas si ça rentre dans la première partie concernant la GEMAPI mais, éventuellement dans l'usage des rivières en terme de canoë kayak, est ce que ça fait l'objet d'une rubrique ?

Marc ANDREU SABATER

A mon avis, ça ne rentre pas dans ce cadre-là. Pour le moment sur la GEMAPI, au niveau de la Communauté de Communes, il y a une politique d'entretien des cours d'eau et de préservation qui sont menées sur le long de certains cours d'eau. C'est ce qu'on appelle la continuité écologique, toute la protection des cours d'eau en général et donc là ça rentre dans ce cadre-là.

Gilles MALOISEL

Et au plan d'eau de la Dathée ?

Marc ANDREU SABATER

Pour le moment, on n'a pas pris cette compétence. Vous savez, derrière, il y a aussi des considérations financières importantes. Dans GEMAPI, il y a PI qui veut dire Prévention des Inondations par exemple.

Vous imaginez bien que la prévention des cours d'eau en bord de mer c'est important et ça nécessite des moyens. Nous avons déjà beaucoup de travail à faire en amont pour garantir à améliorer la qualité de l'eau. Beaucoup de choses ont été faites mais il faut continuer, donc on essaie de se mobiliser là-dessus.

Nicole DESMOTTES

Je dirais qu'actuellement on continue de mener à bien les projets qui étaient initialement prévus dans l'ex-communautés de communes qui sont devenus projets de Vire Normandie et ses dépenses sont prises sur le budget principal.

La GEMAPI peut générer une taxe. Vous avez tous constatés je pense, sur vos avis d'imposition, il y a une colonne que vous connaissez bien qui est ordures ménagères et il y a une autre colonne GEMAPI qui est maintenant une compétence communautaire. Il faudrait donc mettre en place une taxe qui correspondrait à la dépense budgétaire précise de chaque année et dans l'état actuel des choses, ça n'a pas été validé. On continue de financer sur le budget général. Ces questions pourront être abordés lors des Débats d'Orientation Budgétaire en fonction de l'ambition de chaque collectivité et aussi de l'avancement des travaux programmés puisqu'au sein de la Communauté on a bien sûr la Vire qui nous touche précisément mais aussi 4 bassins versants et la Souleuvre. On aura sans doute un diagnostic qui va se mettre en place puisque dans l'état actuel des choses l'Agence de l'Eau finance et j'espère continuera de financer un prochain programme de ce type de travaux.

Serge HAMEL

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Non, je ne pense pas. Les commissions restent comme elles sont constituées et maintenant je pense qu'il n'y aura pas de modification.

Vote : Adopté à l'unanimité.

33. Pack découverte état civil

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

34. Ouverture le dimanche sur le territoire virois des commerces de détails employant des salariés

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

35. Approbation du principe de délégation de service public pour l'exploitation des 3 marchés ouverts de la commune déléguée de Vire, Vire Normandie et autorisation de lancement de la procédure

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

36. Rapport d'activités du délégataire du service public : marché – droits de place

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

37. Concours des maisons fleuries 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

38. Subventions aux associations

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

39. Subvention d'équipement à la Société des Courses

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

40. Licence d'entrepreneur de spectacles

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

41. Musée – Demande de subvention dans le cadre du programme européen LEADER

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

42. Musée - Projet « musée dans la ville » à Taïwan

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

43. Musée - Restauration de 2 statues de l'église Notre Dame – Demande de subvention

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

44. Achat de livres à Alain LANDURANT

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

45. Projet de rénovation urbaine – Quartier de la Redettièrre – Calvados Habitat

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

46. Proposition d'achat d'un terrain à la Papillonnière

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

47. Proposition d'achat de la parcelle AD 572 – rue de Suède**Marc ANDREU SABATER**

Y-a-t-il des questions ?

Alors oui je peux répondre. L'Office du tourisme est en pleine révolution je dirais, puisque la loi Nôtre a confié à la Communauté de Communes la gestion des offices du tourisme. Nous avons donc actuellement un office du tourisme associatif dont le siège effectivement, était dans cette maison. Le conseil d'administration de l'office du tourisme a décidé de vendre cette maison. Elle a été vendue.

Pour le moment les personnels y sont toujours, ils nous ont sollicités pour trouver une solution pour pouvoir les héberger le temps qu'on trouve une autre solution qu'on a déjà évoquée d'ailleurs, qui est l'hypothèse d'une installation sur le site de la gare.

Cette maison ne sera plus la maison d'accueil touristique puisqu'elle a été vendue. En même temps on réfléchit à la mise en place d'une autre structure juridique pour gérer l'office du tourisme qui sera peut-être un établissement public industriel et commercial. Cela fait partie des réflexions en cours.

Il y a beaucoup de changements actuellement. Là, on est encore dans l'application de la loi. En tout cas, il n'y aura plus ici le siège de l'office du tourisme puisque le Conseil d'Administration de l'office du tourisme de l'association a décidé de vendre cette maison. L'association va être dissoute et c'est donc la Communauté de Communes qui aura la compétence. C'est un peu comme pour l'eau, la Communauté de Communes va décider de la nouvelle structure qu'elle met en place à l'échelle du bocage, du pré bocage et aussi de Condé sur Noireau puisqu'en fait l'office du tourisme est sur tout le territoire de l'intercom de la Vire au Noireau.

On a décidé de continuer à travailler avec le pré Bocage puisqu'actuellement l'association c'est Bocage, Pré Bocage.

Le périmètre du nouvel office du tourisme sera sur le Bocage, le Pré Bocage et l'ex condé Intercom. Ce ne sera plus du tout une structure associative. Ce sont les élus de l'Intercom qui vont décider de la structure, on commence à avoir une petite idée on sera probablement sur un établissement public industriel et commercial avec d'autres projets, d'autres ambitions.

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Je dirais que c'est plutôt le Pré Bocage et l'ex-Condé Intercom qui ont peur d'être noyés par nous. Puisqu'on est beaucoup plus gros qu'eux mais ça se passe très bien avec les élus du Pré Bocage, on bosse bien avec eux.

On est tout à fait dans une relation d'égal à égal.

En réalité personne ne sera noyé par personne puisqu'on travaille en toute transparence et en toute égalité avec eux et cela se passe très bien. On partage les mêmes visions sur l'évolution de la politique touristique sur le territoire. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Voilà pour répondre à la question. Y a-t-il d'autres questions ? Non alors y a-t-il des oppositions, des abstentions. Je vous remercie. A toi Gaétan.

Vote : Adopté à l'unanimité.

48. Vestiaires du foot : validation APD et autorisation au Maire pour lancer les travaux et signer le marché

Marc ANDREU SABATER

Alors je précise que tout ce projet est dans le programme pluriannuel d'investissement. Il est déjà prévu et financé. C'est le vestiaire qui sera près du terrain synthétique.

Vote : Adopté à l'unanimité.

49. Extension du réseau d'Eclairage Public par le SDEC ENERGIE - Rue des Ecoliers

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

50. Eclairage public : Pose de prises guirlandes par le SDEC ENERGIE - Rue Ernest Rouland

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

51. Extension du réseau d'Eclairage Public par le SDEC ENERGIE - Chemin du bois de la Vallée

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

52. Aménagement complémentaire de la traverse du bourg, rue de la Mairie : Maîtrise d'œuvre Levé topographique

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

53. Changement de dénomination de rues

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

54. Effacement des réseaux « Eglise »

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

55. Effacement des réseaux : RD 168-Ancien Presbytère - Etude préliminaire

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

56. Effacement des réseaux – Beau Soleil - Etude préliminaire

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

57. Effacement des réseaux – Le Moulin Neuf - Etude préliminaire

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

58. Concours des maisons fleuries 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

59. Chemin de la Butte – Pluviales

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

60. Cession de terrain Impasse de la Gourdeillère

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

61. Cession de terrain Chemin des Roquettes

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

62. Locations de la cantine

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

63. Résultat du concours des maisons fleuries et des potagers 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

64. Proposition d'achat d'un délaissé de voirie à St Germain de Tallevende – Parcelle I 28

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

65. Pré-étude futur lotissement à TRUTTEMER LE GRAND

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

66. Projet implantation d'un relais radiotéléphonie ORANGE

Gilles MALOISEL

Qui va avoir un rayon de combien, de 3 kilomètres ?

Pierre-Henri GALLIER

Un rayon de 3 à 5 kilomètres. Cela dépend s'il y a des arbres ou pas d'arbres.

Vote : Adopté à l'unanimité.

67. Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

**68. Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524. -
Propriétés GORRE-GOUGEON**

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

**69. Aménagement foncier dans le cadre de la rectification des virages de la RD524. -
Création chemin de randonnée**

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

70. Concours des maisons fleuries et des potagers 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

71. Concours des Maisons Fleuries et Prix des Potagers et des Jardins de Printemps 2018

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

72. 4 L TROPHY - Demande de subvention

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

73. Projet d'effacement des réseaux « CHEMIN DE LA BUTTE »

Pas d'intervention.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Merci de votre présence. Bonne nuit à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.

La Secrétaire de Séance,

Roselyne DUBOURGUAIS

